

**Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION**

**DELIBERATION BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE du mardi 09 avril 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 09 avril, le Bureau communautaire de Guingamp-Paimpol Agglomération dûment convoqué, par M. Vincent LE MEAUX Président, s'est assemblé, à 10h, salle Georges Rumén, siège de l'Agglomération à Guingamp sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

Etaient présents :

LE MEAUX Vincent ; GUILLOU Claudine ; LE GOFF Philippe ; LE MOIGNE Yvon ; CONNAN Josette ; GUILLOU Rémy ; PUIILLANDRE Elisabeth ; CLEC'H Vincent ; LOZAC'H Claude ; LE BARS Yannick ; PARISCOAT Dominique ; GIUNTINI Jean-Pierre ; VIBERT Richard ; CHAPPE Fanny ; DOYEN Virginie ; JOBIC Cyril ; LE GOFF Yannick ; LINTANF Joseph ; RANNOU Hervé ; Marie-Thérèse SCOLAN.

Absents excusés : LE GAOUYAT Samuel ; PRIGENT Christian ; BILLAUX Béatrice ; CONNAN Guy ; ECHEVEST Yannick.



DELBU2024-04-025

Sport : Convention de partenariat symposium kayak de mer 2024 avec la commune de Paimpol

La Ville de Paimpol a été sollicitée par l'association CK Mer afin d'organiser, du 22 avril au 27 avril 2024, sur son territoire et les plans d'eau alentours un symposium autour de la pratique du kayak de mer pouvant accueillir jusqu'à 200 participants du monde entier.

La Ville de Paimpol a souhaité impliquer et solliciter Guingamp-Paimpol Agglomération, et notamment le Pôle Nautique de Loguivy de la Mer, dans la mise en place d'actions de promotion du kayak de mer à destination des habitants du territoire.

Lors de cet événementiel, le pôle nautique aura pour missions :

- L'organisation d'un stage « jeunes » suivi d'un bivouac dans les îles de l'archipel de Bréhat, du mardi 23 au vendredi 26 avril 2024. Tarif : 120€ / participant.
- L'organisation de deux séances d'une demi-journée d'initiation tous publics au kayak de mer, le mercredi 24 avril 2024, matin et après-midi. Tarif : gratuit.
- La participation à la sécurisation et à l'encadrement de l'événement « grand public » intitulé « Kayak Day » organisé par la ville de Paimpol. Le nombre d'embarcations motorisées mises à disposition sera en fonction du nombre de pilotes disponibles, le samedi 27 avril 2024 de 10h à 12h.

La ville de Paimpol aura sous sa propre responsabilité l'organisation d'une séance d'initiation parents-enfants sur le plan d'eau de Poulafret le mardi 23 avril de 15h à 16h30.

Chaque partie s'engage à faire la promotion des actions en y mentionnant à chaque fois l'autre partie ; ceci par le biais de publications, points presse, réseaux sociaux...et en incluant l'**Office de Tourisme Guingamp – Baie de Paimpol** qui fera lui aussi la promotion des événements dans le cadre du symposium.

Dans le cadre des quatre actions proposées, les obligations de chacune des parties sont réparties comme suit :

Actions	ville de Paimpol	Guingamp-Paimpol Agglomération
Séances d'initiation organisées par le Pôle Nautique	Promotion, communication	Organisation de l'activité, encaissement. Promotion et communication
Bivouac jeunes organisé par le Pôle Nautique	Promotion, communication, Participation à l'intendance et à la logistique si besoin	Organisation, Inscriptions, Encaissement, sécurisation et encadrement
Kayak Day organisé par le service des sports de la ville de Paimpol	Organisation, Inscription	Participation à la sécurisation. Promotion et communication
Séance parent-enfant à Poulafret	Organisation, Inscription	Promotion et mise à disposition des locaux

Vu la convention de partenariat entre Guingamp-Paimpol agglomération et la ville de Paimpol ci-annexée ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, le Bureau communautaire, à l'unanimité :

- Valide le plan d'actions du Pôle Nautique proposé dans le cadre du symposium 2024 ;
- Valide les tarifs proposés ;
- Autorise le Président ou son représentant à signer toutes pièces qui se rapportent à cet évènement.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme,

Le Président,
Vincent LE MEAUX

